

1.1

DATES ET PLANNING

12 février 2025

Date limite de retour pour :

- **LES FORMULAIRES SÉCURITÉ** pour les surfaces nues
- **FICHE DE RENSEIGNEMENTS & BONS DE COMMANDE** Grimaldi Forum

Toute commande transmise
après la date limite indiquée dans les
dates à retenir sera majorée de 20%.

PLANNING	Date	Horaires	Travaux à réaliser
Installation	Dimanche 23 mars 2025	08h00 à 20h00	Montage surfaces <u>uniquement dans RAVEL/DIAGHILEV/PINÉDE</u> *Sous dérogation UNIQUEMENT Cela ne peut se faire sur demande, après acceptation et validation du devis. Email : Awatef.chaboub@informa.com
	Lundi 24 mars 2025	08h00 à 20h00	Montage surfaces nues <u>uniquement dans RAVEL/DIAGHILEV/PINÉDE</u> *pas de dérogation possible en Vérrière, Atrium et Galerie Diaghilev
	Mardi 25 mars 2025	08h00 à 20h00	Montage surfaces nues <u>TOUTES ZONES</u>
Accès du Salon aux exposants	Mercredi 26 mars 2025	08h00 à 20h00	Fin du montage des stands Installation des exposants Livraison sur stands
Ouverture du salon aux visiteurs	Jeudi 27 mars 2025 Vendredi 28 mars 2025 Samedi 29 mars 2025	08h30 à 19h00 08h00 à 19h00 08h00 à 18h00	Exploitation salon
Départ Exposants / Démontage	Samedi 29 mars 2025	18h00 à 02h00 19h00 à 02h00 20h00 à 02h00	Départs des exposants Accès prioritaire au transitaire officiel OMM** Démontage surfaces nues TOUTES ZONES
	Dimanche 30 mars 2025	08h00 à 20h00	Démontage <u>TOUTES ZONES</u> Contact transitaire officiel p 62**

L'occupation des locaux doit cesser aux dates et heures prévues. Une prolongation peut toutefois être accordée par le Grimaldi Forum dans la mesure où elle ne nuit pas à la tenue d'autres manifestations et moyennant l'acquittement, par l'exposant, d'une redevance supplémentaire. A défaut d'autorisation de prolongation, le Grimaldi Forum peut faire évacuer les locaux par tous les moyens, aux risques et frais de l'exposant et ce sans exclure le droit de réclamer une indemnité pour maintien abusif dans les lieux. Par maintien abusif dans les lieux, il convient d'entendre également le non enlèvement de tout ou partie d'un stand y compris notamment son revêtement de sol. De même le Grimaldi Forum peut faire enlever toute installation nuisant à son aspect général ainsi que tout matériel ou substance dégageant de mauvaises odeurs ou considéré comme dangereux.